

Des technologies pour la vie



<b>CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR</b>	<i>Lave-vaisselle</i>
--	-----------------------

**FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS**  
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date du calcul	27.07.2022
Nom ou marque commerciale du producteur ou de l'importateur	BOSCH
Adresse du producteur ou de l'importateur	BSH Hausgeräte GmbH, Carl-Wery-Strasse 34, 81739 München, ALLEMAGNE
Référence du modèle donnée par le producteur ou l'importateur	SKS51E32EU / Code EAN: 4242005204502

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
<b>CRITERION 1 : DOCUMENTATION</b>	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	7,3	2	14,6	74,9
<b>CRITERION 2 : DISASSEMBLY, ACCESSIBILITY, TOOLS, FASTENERS</b>	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	8,7	1	18,3	
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,0	0,5		
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	9,3	0,5		
<b>CRITERION 3 : AVAILABILITY OF SPARE PARTS</b>	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	10,0	1	20,0	
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	10,0	0,5		
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	10,0	0,3		
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	10,0	0,2		
<b>CRITERION 4 : PRICE OF SPARE PARTS</b>	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	7,0	2	14,0	
<b>CRITERION 5 : SPECIFIC CRITERION</b>	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	0	1	8,0	
	5.2 Assistance à distance sans frais	6,0	0,5		
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	0,5		
<b>Note de l'indice sur 10</b>					<b>7,5</b>

\*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.